

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

SERVAN DE SUGNY JULES (1796-1831)

par Dominique Saint-Pierre

Marie François dit *Jules* Servan est né à Lyon, division du Midi, rue Bellecordière, le 6 nivôse an V [26 décembre 1796], fils de *Pierre* Marie François Servan (Vienne 20 avril 1764-Simandres [commune passée de l'Isère au Rhône en 1968] 5 octobre 1827) et de Marie Anne Boyer de Montorcier de Sugny (21 octobre 1773-Saint-Symphorien-d'Ozon mai 1857). Présents : Barthélemy Sève, menuisier, et Jeanne Taillandier, garde-malade. Il est le frère aîné d'Édouard Servan de Sugny*. Il se disait parent du général de division, Joseph Servan de Gerbey (Romans-sur-Isère 1741-Paris 1808), ministre de la guerre en 1792, et de son frère l'avocat général au parlement de Grenoble, philosophe des Lumières prisé par Voltaire, Joseph Michel Antoine Servan (Romans 1737-Saint-Rémy-de-Provence 1807), membre correspondant de l'Académie de Lyon (Ac.Ms275-1 f°56 : 18 frimaire an IX, il remercie d'avoir été élu associé honoraire). On le prénomme Jules et il ajoute à son nom celui de sa mère. Il publie sous le nom de Pierre Marie François. Après le lycée de Lyon, il étudie le droit à Grenoble et à Paris, s'inscrit au barreau de Lyon en 1820, habite 9 rue Saint-Dominique, mais abandonne le droit pour l'étude des lettres. Il parle l'anglais, le hollandais, l'italien, l'allemand, l'espagnol. Il connaît le grec et l'hébreu. Excellent latiniste, il publie des *Fragments de Gessner traduits en vers latins*, et un *Almanach des muses latines*. Il entreprend de réviser les dictionnaires de latin en ajoutant ou en modifiant quatre mille mots. En 1817, il fait paraître *Mes Réveries*, qu'il dit traduit de l'allemand, critiquant en fait sous une forme orientale les mauvais poètes de l'époque. Il tente l'écriture sur la politique intérieure en rédigeant un *Récit des événements* arrivés à Lyon en 1817, mais la police saisit l'ouvrage chez l'imprimeur. Quittant Lyon, il se rend à Paris où il devient membre de la société philotechnique. Atteint d'une maladie de poitrine, il va prendre l'air pur à Orléans, faubourg Saint-Marceau, 17 rue des Montées, et là, « *pris d'une tristesse profonde* », il met fin à ses jours le 12 octobre 1831. Il avait 35 ans. Déclarants : « *ses amis* » Jean Marie François Jacquet Demay, fabricant de couvertures à Orléans, et Nicolas Alexandre Benoist, manufacturier. Il est cité comme maire de Simandres en 1827 (prénommé François). Il avait épousé à Vienne le 17 mai 1828 Anne Françoise Berthet-Dupiney, née à Vienne le 28 septembre 1810, fille de Louis Berthet Dupiney et de Marie Jeanne Pauline Baudray, remariée Feuillant, dont il aura deux enfants : Marie Anne Pauline (Vienne 23 avril 1829-1919), épouse de François Cyrille Bouillier*, professeur de philosophie à la faculté de lettres de Lyon, et Pauline Léonie (Lyon, 26 mars 1831-1911) épouse de Jean Perrin* (Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, 1827-1914), notaire à Lyon.

ACADÉMIE

Il est membre correspondant de l'Académie en 1822 (Ac.Ms123ter f° 44, rapport de Bréghot du Lut* sur la demande d'admission de M. Servan de Sugny au rang de correspondant, auquel est joint *Les Roses*, idylle traduite d'Ausone). Il est élu titulaire le 7 décembre 1824 (lettre de demande du 19 novembre 1824, Ac.Ms275-III f° 482 ; remerciements, Ac.Ms275-III f° 494). Le 14 décembre, il siège pour la première fois et récite des vers qui sont joints au procès-verbal, (et publiés sous le titre : *Vers récités à MM. les membres de l'Académie de Lyon, en venant prendre place au milieu d'eux, le 14 décembre 1824, s.l. : s.n., 1824*) :

*Votre célèbre Compagnie Des lettres et des arts entretient le flambeau De son sein
l'intrigue est bannie...*

Le 30 août 1826, la séance publique est « terminée par un dialogue en vers alexandrins de la composition de M. Servan de Sugny », dans lequel un négociant français s'indigne de l'usure pratiquée par un « Juif de Francfort » ; pièce vivement applaudie « qui présente un mélange de finesse et d'élévation » (*Bulletin de Lyon*, 2 septembre 1826). Le 15 novembre 1831, le président Rieussec* annonce à la compagnie le décès de Servan de Sugny, « enlevé par la mort à la fleur de l'âge et dans la force de son talent ». Son éloge a été prononcé par Alphonse de Boissieu* dans son discours de réception le 15 décembre 1831. Membre de la Société littéraire de Lyon en 1826 (prénommé Marie-François dit Jules).

BIBLIOGRAPHIE

Michaud (LPE). – Dumas. – GDU. – Feller. – A. de Boissieu, « Éloge de Servan de Sugny » , Lyon, s.l. : s.n., 1832. – *Journal de l'Ain*, 24 septembre 1838. – A. Bignan, *Notice sur la vie et les ouvrages de Servan de Sugny* (28 p.), dans *Satires contemporaines et mélanges*.

MANUSCRITS

Ac.Ms275-IV f° 179 : 10 juin 1827, lettre de protestation de Servan de Sugny, qui avait fait un rapport sur les trois premiers actes d'une pièce *La Mort de Charles Ier* ; or, en son absence, on a donné à un autre le rapport sur les deux autres actes. – Ms275-IV f° 273 : 27 février 1828, il écrit que pris par des obligations personnelles à la suite de la mort de son père et en raison de son état de santé, il ne peut pas faire le rapport sur Charles I^{er}. – Ac.Ms275-IV f° 318 : 23 juin 1828, se rendant en Suisse, il ne peut se rendre à l'Académie. – Ac.Ms275-IV f° 525 : 30 mai 1829, il recommande l'admission (comme correspondants) de Pongerville et de Bignan [le poète Jean Baptiste Sanson de Pongerville (Abbeville 1872-Paris 1870) qui sera élu membre correspondant, puis membre de l'Académie française en 1830, et le poète Anne Bignan (Lyon 1795-Pau 1861)]. – Ac.Ms123ter f° 301, rapport sur les ouvrages de M. de Pongerville. – Ac.Ms123ter f° 303 : 15 août 1829, rapport sur les titres de M. Bignan pour être correspondant.

PUBLICATIONS

Outre ses articles dans la *Gazette universelle de Lyon*, l'*Indépendant*, la *Rev. encyclopédique*, la *Rev. britannique*, les *Archives historiques du département du Rhône*, et quand il sera à Paris,

le *Mercur de France*, il a publié *Morceaux latins et traductions pour l'Hermes Romanus de Barbier-Vémars*. On a dit que Servan faisait l'Hermes et que Barbier recevait l'argent. – *Almanach des muses latines*, Grenoble et Paris : Audin, [I.] 1817. II-113 p.; II. 1818-1819. IV-196 p. – *Idylles de Théocrite, traduites en vers français, précédées d'un essai sur les poésies bucoliques et suivies de notes*, Paris : Audin, 1822, 326 p.; rééd. Paris : J. C. Blosse, 1829. – *La Famille grecque ou l'affranchissement de la Grèce, poème dialogué suivi de poésies diverses*, Paris : E. Cabin, 1824, 140 p., avec ces vers devenus célèbres :

Le Jeune Grec : – *Ah! sans doute qu'enfin cette Europe chrétienne Pense que notre cause est désormais la sienne ?* Le Vieillard : – *Non, mon fils; jusqu'ici lente à nous secourir L'Europe nous regarde et nous laisse mourir!*

– *Discours en vers sur la culture des lettres et des arts en province*, lu à l'Académie de Lyon, s.l., s.n., 1825, 13 p. [il s'attaque au monopole des arts et des sciences par Paris; il fait le mérite des autres villes de France, passant en revue, avec complaisance, les beaux esprits de l'un et l'autre sexe qui ont vu le jour dans la seconde capitale de l'empire]. – *Les noces de Thétis et Pelée, poème de Catulle en vers français*, Paris : J. C. Blosse, 1829. – *Clovis à Tolbiac, tableau historique en deux parties et en vers*, Paris : J. Pinard, 1830, 30 p. (cent exemplaires hors commerce). – *La Chaumière d'Oullins*, Paris : Urbain Canel, A. Levasseur, 1830, 297 p. [roman moral qui vise à démonter aux habitants de la campagne qu'ils vont perdre leur innocence et leur bonheur en s'installant en ville]. – *Prologue pour l'ouverture de la nouvelle salle du grand théâtre de Lyon* [lu le 1^{er} juillet 1831 le jour de l'ouverture du théâtre de Lyon], Lyon : J. M. Boursy, 1831, 4 p. – *Le Réveil de la liberté, ode dédiée aux Polonais*, Paris : R. Riga, 1831, 14 p. – *Le Neveu du chanoine, ou Confessions de l'abbé Guignard, écrites par lui-même*, Paris : Werdet, 1831. – Épître à M. le prince de Metternich, Paris : R. Riga, 1831. Après sa mort, son ami, le poète Anne Bignan, a fait paraître *Satires contemporaines et mélanges*, Paris : Vve Charles Béchét, 1832, 275 p., où se trouve un long éloge et une Épître aux membres de l'Académie de Lyon (p. 241-245), et *Le Suicide*, roman, Paris : Veuve Charles Béchét, 1832, LXXI + 251 p. [s'y trouve un court éloge]. – *Une Imposture littéraire, Appendice aux Mélanges philologiques de Chardon de La Rochette*, d'après son manuscrit complété par P.-F.-J. Servan de Sugny, Lyon : impr. Mougin-Rusand, 1842, 24 p.

Notice révisée.